



TERMES DE REFÉRENCE

Informations de base	
Titre du Projet	Faso Hôronya
Partenaire	Ambassade Suède
Code activé	A.4.3
Libellé activité	Mettre en place une plateforme numérique pour les formations à distance
Sous activité	Concevoir une plateforme numérique de formation
Date	RAS
Lieu	RAS

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC) est une organisation de la société civile burkinabè créée en décembre 1997. À ce jour, le Réseau compte 19 organisations membres parmi lesquelles le Mouvement burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP). Le MBDHP a pour mission de promouvoir, protéger et défendre les droits humains en travaillant, d'une part, à l'élargissement des espaces de libertés et, d'autre part, en favorisant la participation citoyenne au processus démocratique et à la construction de l'État de droit au Burkina Faso.

De son côté, le REN-LAC œuvre pour la garantie de la bonne moralité et de la transparence dans la gestion de la chose publique en vue de l'avènement d'une société burkinabè engagée, dans son ensemble, pour la défense et la promotion de l'intégrité et de la bonne gouvernance. À cet effet, il s'est doté d'un plan stratégique pour la période 2021-2025 dont le résultat ultime est l'amélioration de la gestion des ressources nationales grâce à la mise en œuvre de mécanismes anti-corruption efficaces au Burkina Faso.

Pour concourir à l'atteinte de ce résultat, le Réseau a décidé de mettre en œuvre, dans le cadre d'un consortium avec le MBDHP, le projet **Faso Hooronya** pour une durée de trois ans. « Faso Hooronya », qui signifie « L'intégrité de la patrie », entend contribuer à l'amélioration de la gouvernance au Burkina Faso. Il bénéficie de l'appui financier de l'Ambassade de Suède.

Si, d'une manière générale, les bénéficiaires du projet sont les citoyens dans leur globalité, Faso Hooronya cible particulièrement les jeunes scolaires de moins de 17 ans, les acteurs judiciaires, la société civile, le gouvernement et la représentation nationale.

Depuis la transition politique de 2014-2015 consécutive à l'insurrection populaire d'octobre 2014, le Burkina Faso s'est doté d'un cadre juridique et institutionnel favorable à la lutte contre la corruption. En dépit de cette évolution fort intéressante, la corruption continue de croître dans le pays depuis 2016. Selon l'Indice synthétique de Perception de la Corruption (ISPC), qui mesure la perception des Burkinabè sur la fréquence et l'évolution du phénomène, le niveau de corruption a connu une hausse substantielle de 30 points, passant de 41 points en 2016 à 71 points en 2021. Concrètement, sur un échantillon de 3000 enquêtés au cours de l'année 2021, 85,23% (plus de 8,5 personnes sur 10) estiment que la corruption est fréquente voire très fréquente dans le pays. À titre de comparaison, ce taux était de 81,95% en 2020 et de 75,7% en 2019.

Ce contraste s'explique entre autres par un manque de volonté politique au sommet de l'État, l'insuffisance de l'appropriation du dispositif de lutte anti-corruption au niveau des citoyens, la faible efficacité des institutions de lutte contre la corruption, les insuffisances dans le traitement des dossiers de crimes économiques ainsi que le faible niveau d'autonomie des structures de lutte contre la corruption, notamment des OSC.

Afin de lever ces différentes contraintes, le consortium RFN-I AC/MRDHP travaille, dans le cadre de ce projet, à :

- ⚡ une meilleure connaissance des dispositifs juridique et institutionnel de lutte contre la corruption au Burkina Faso par les populations, notamment les femmes et les jeunes ;
- ⚡ une amélioration du dispositif juridique de lutte anti-corruption au Burkina Faso ;
- ⚡ une contribution au traitement judiciaire des dossiers de biens mal acquis ;
- ⚡ un renforcement des capacités des organisations de la société civile à porter les préoccupations des populations en matière de lutte contre la corruption.

Pour la réalisation de ce dernier objectif, le REN-LAC dispose d'une stratégie d'autonomisation et de mobilisation de ressources propres. Le principal pilier de cette

stratégie est l'opérationnalisation de son Centre de Formation et de Recherche anti-corruption (CFRAC) qui se veut être une référence au niveau africain. Dans le cadre du projet, le CFRAC prévoit ainsi développer des activités de formation et de recherche qui vont consister essentiellement en la conduite d'études et en l'organisation de séminaires de formation certifiante aussi bien en présentiel qu'à distance.

Compte tenu du fait que le développement de ces activités passe nécessairement par la mise en place d'une infrastructure adaptée, le REN-LAC souhaite faire appel à un consultant pour la conception d'une plateforme numérique de formation dans le domaine de la lutte anti-corruption.

2. OBJECTIFS

L'objectif de la présente mission est de concevoir une plateforme numérique de formation anti-corruption en langue française pour permettre aux apprenants de pouvoir non seulement interagir avec les formateurs, mais aussi interagir entre eux. Cette plateforme doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- la flexibilité : les contenus des formations sont accessibles n'importe où et à tout moment ;
- le suivi personnalisé de la progression dans l'apprentissage avec un tuteur pour guider chaque apprenant en fonction de ses besoins durant la formation ;
- la communication et les échanges pour garantir aux apprenants de faire partie d'une communauté d'apprentissage qui repose sur le partage d'expériences grâce aux outils de communication tels que le courrier électronique, le forum de discussion et le chat ;
- la personnalisation de la formation pour permettre d'adapter le cursus de formation en fonction des besoins des apprenants. En conséquence, la plateforme devrait offrir la possibilité de réaliser des pré-tests avec les apprenants afin de diagnostiquer leur niveau de compétences initial ;
- l'auto-évaluation et l'auto-apprentissage afin que les apprenants puissent s'auto-évaluer et s'auto-corriger autant de fois que nécessaires à partir de tests mis en ligne à cet effet.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Une plateforme de langue française fonctionnelle est conçue avec une application mobile qui présente les mêmes fonctionnalités. La plateforme doit être développée de sorte à

pouvoir améliorer, au besoin, les performances du système et les données existantes. Elle doit répondre obligatoirement aux critères suivants :

- offrir la possibilité de mettre à jour les contenus d'une manière simple, rapide et sans intervention sur le code source ;
- offrir la possibilité d'ajouter régulièrement des modules sans toucher au bon fonctionnement de la plateforme ;
- présenter une interface utilisateur, permettant la consultation des informations mises à leur disposition d'une façon rapide et conviviale ;
- présenter une interface administrateur, permettant une mise à jour facile et rapide des données dynamiques du site web ;
- prévoir un compte administrateur pour le REN-LAC, mais aussi des comptes collaborateurs pour les formateurs afin que ceux-ci puissent mettre leurs modules en ligne de manière autonome sans l'intervention de l'administrateur.

4. TÂCHES DU PRESTATAIRE

Le prestataire aura pour tâches principales :

- le choix de la solution technique la plus appropriée ;
- le développement de toutes les fonctionnalités de la plateforme ;
- le test et la validation des différentes fonctionnalités développées ;
- la livraison d'une plateforme web et d'une application mobile opérationnelles ;
- la formation d'une équipe de quatre administrateurs désignés par le REN-LAC pour la gestion future et autonome du site web ;
- la conception d'un support technique durant les trois premiers mois d'utilisation pour pallier d'éventuelles difficultés rencontrées par les administrateurs et permettre des modifications à faire dans les fonctionnalités si nécessaire ;
- l'élaboration d'un manuel d'utilisation de la plateforme ;
- un transfert de compétences ;
- toute proposition pouvant rendre la plateforme moderne opérationnelle.

5. FONCTIONNALITÉS

Pour répondre aux différents besoins exprimés, la plateforme doit respecter les fonctionnalités suivantes :

✚ **Fonctionnalités de gestion et d'administration**

Les activités de gestion technique et d'administration pédagogique se tiennent principalement dans l'interface d'administration de la plateforme :

- gestion des contenus : une des fonctions de base de la plateforme est de proposer les outils nécessaires à l'intégration des cours et l'attribution de ces cours aux apprenants ;
- gestion de formation : une fois les cours intégrés, on doit pouvoir facilement les associer à des parcours, avant d'affecter ces parcours aux apprenants ;
- gestion de groupes virtuelles : la plateforme doit permettre la gestion des groupes à organiser en classe virtuelle. Il sera ainsi possible de planifier et d'animer des classes virtuelles, via la plate-forme ;
- gestion des apprenants : la plateforme doit couvrir la gestion des comptes apprenants (création, modification, suppression, attribution de cours, de groupes), et les inscriptions en ligne ;
- gestion des accompagnements : la plateforme doit permettre aux tuteurs de suivre les apprenants, de les inscrire dans des formations ou des groupes, de planifier les cours, d'interagir.

✚ **Fonctionnalités pédagogiques**

La plateforme remplit avant tout un rôle pédagogique, elle sert à administrer les formations aux apprenants en réalisant un réseau de communication permettant une interaction fluide.

L'administration pédagogique consiste à :

- gérer la structure pédagogique des apprentissages ;
- créer les séances ;
- créer les modules en utilisant les outils auteurs éventuellement proposés par la plate-forme ;
- créer les étapes ou activités ;
- inscrire un apprenant sur un parcours, définir une classe virtuelle (groupe, session) ;
- définir une session spécifique (individuelle) ;
- gérer la communication entre apprenants et tuteurs.

En ce qui concerne la gestion des contenus pédagogiques, les utilisateurs identifiés comme formateurs assureront les activités suivantes :

- création de contenu pédagogique ;
- création de parcours pédagogique ;

- création des étapes d'apprentissage d'un parcours ;
- importation des ressources didactiques ;
- interaction avec les apprenants à travers des outils de communication et collaboratifs ;
- administration d'exercices et d'évaluations

Les fonctionnalités dédiées à l'apprenant, quel que soit le contexte dans lequel il se trouve (classe virtuelle ou parcours individuel), seront les suivantes :

- suivi des cours ;
- envoie et réception de messages via les outils synchrones et asynchrones ;
- partage d'infos ;
- envoie et réception des messages dans un dialogue en ligne ;
- gestion de rendez-vous avec un formateur ;
- stockage de ressources vidéo, audio, textes (upload) ;
- téléchargement de ressources vidéo, audio, textes (download) ;
- affichage et impression notamment des ressources textes ;
- exécution d'exercices et d'évaluations ;
- dépôt des travaux ;
- accès aux résultats des évaluations ;
- calcul de score ;
- visualisation et suivi d'un parcours ;
- gestion d'agenda privé ;
- déposer des travaux.

Les fonctionnalités de suivi pédagogiques et d'accompagnement doivent, elles, inclure les possibilités suivantes :

- envoie de message et d'annonces ;
- stockage de ressources vidéo, audio, textes (upload) ;
- téléchargement de ressources vidéo, audio, textes (download) ;
- inscription d'un apprenant sur un parcours ;
- planification de rendez-vous ;
- envoie de réponse à une demande de rendez-vous ;
- affichage de ressources ;
- vérification de l'exécution effective des évaluations ;
- consultation des résultats d'une évaluation ;

- suivi de l'évolution du parcours de l'apprenant ;
- programmation des événements via les agendas

↓ **Fonctionnalités techniques**

Les fonctionnalités techniques nécessaires dans la plateforme sont :

- un paramétrage de la plateforme ;
- une personnalisation de l'environnement graphique ou ergonomique ;
- une installation des ressources pédagogiques sur le serveur ;
- des outils de communication permettant de communiquer directement comme le chat, mais aussi de manière asynchrone comme le mail et le forum. Ces outils permettent d'animer un groupe, de favoriser les échanges entre tuteurs et apprenants ou entre apprenants. Ils pallient notamment le manque de contact humain dans la formation à distance ;
- des outils collaboratifs du Web 2.0 (blogs, réseaux sociaux...) sont nécessaires dans la plateforme dans la mesure où leur bon usage permet d'enrichir le contenu de l'enseignement avec des ressources reçues des apprenants et des tuteurs. Ainsi la qualité et la richesse pédagogiques des contenus s'en trouvent optimisées ;
- des outils de planification permettant de planifier les rendez-vous, les classes, les regroupements, etc.
- un connecteur à un outil de classe virtuelle ou un outil de classe virtuelle directement installé avec la plate-forme ;
- un espace pour les appels à candidature pour une formation ;
- existence d'un portail inscription pour une formation.

6. BESOINS NON FONCTIONNELS

Ce sont des exigences qui ne concernent pas spécifiquement le comportement du système mais plutôt identifient des contraintes internes et externes du système. Les principaux besoins non fonctionnels de la plateforme se résument dans les points suivants :

- le code doit être clair pour permettre des futures évolutions ou améliorations ;
- la spécificité de la plateforme développée : celle-ci ne doit être basée sur un projet open source déjà existant ;
- l'ergonomie offre une interface conviviale et facile à utiliser ;
- la sécurité à travers le respect de la confidentialité des données ;

- la garantie de l'intégrité et la cohérence des données à chaque mise à jour et à chaque insertion.

Le prestataire devra tenir compte d'un certain nombre de contraintes techniques telles que :

- une compatibilité avec les navigateurs les plus utilisés des différents systèmes d'exploitation (Microsoft Windows différentes versions, Mac OS, Linux) ;
- la règle de 2 clics maximum ;
- une utilisation des modules de téléchargement (plug-ins standards et liens pour les télécharger) ;
- un temps d'affichage correct pour les liaisons bas débit.

7. PROFIL ET QUALIFICATION DU PRESTATAIRE

Toute personne physique ou morale possédant les compétences nécessaires (développeur indépendant, société d'informatique, agence de communication, etc.) est concernée par la présente prestation. Toutefois les candidats devront :

- être titulaires au moins d'un diplôme de niveau bac+3 des métiers de l'informatique en particulier dans le domaine du développement de solutions numériques ;
- justifier de 03 ans d'expériences similaires pertinentes dans la conception et le développement de sites internet professionnels, de plateformes numériques de formation ou d'applications mobile respectant les normes en vigueur pour ce type de réalisations ;
- avoir au moins trois références de réalisation de projets similaires ;
- avoir des capacités à travailler en équipe et à animer des réunions ;
- avoir un esprit de synthèse et compétences pédagogiques.

8. LIVRABLE

À la fin de la mission, le REN-LAC devra disposer d'une plateforme numérique ainsi que d'une application mobile de langue française pour le e-learning.

9. SUIVI DES TRAVAUX ET VALIDATION DES RÉSULTATS

Le prestataire retenu travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du REN-LAC, en particulier :

- i. le Gestionnaire des Programmes du REN-LAC ;
- ii. le Chargé de l'Information et de la Communication du REN-LAC ;
- iii. le Chargé du Suivi-évaluation du REN-LAC ;

iv. un informaticien, personne ressource du REN-LAC.

NB : Toutes les étapes de la mission devront être validées par le REN-LAC.

10. DÉROULEMENT ET DURÉE DE LA MISSION

Le prestataire retenu devra soumettre un chronogramme précis et détaillé des prestations en fonction de la méthodologie arrêtée. La durée maximum d'exécution sera de 60 jours à compter de la date de signature du contrat.

11. OFFRES

Le dossier de candidature doit être constitué d'une offre technique et d'une offre financière.

L'offre technique devra comporter :

- une note indiquant la bonne compréhension des termes de référence et présentant la méthodologie qui sera utilisée, les observations sur le TDR ainsi que des suggestions pour une plateforme moderne et opérationnelle ;
- un CV détaillé (incluant les expériences professionnelles pertinentes et les références du consultant) ;
- un planning de travail et de mise en œuvre détaillé ;
- des exemples de projets similaires réalisés précédemment.

L'offre financière, quant à elle, devra comporter le budget global (hors taxe et toutes taxes comprises) ainsi que les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports, etc.). Elle doit aussi prendre en compte la maintenance annuelle de la plateforme pour les trois premières années.

La sélection se fera sur la base du rapport qualité/coût. L'évaluation se fera en deux étapes : en premier lieu l'évaluation technique et en second lieu l'évaluation financière. Les consultants ou équipes de consultants seront classées au moyen d'un système de notation technique/financière combinée.

Évaluation des offres

Critères	Pondération
Compréhension des TDR	15
Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée avec les TDR	15

Critères	Pondération
Qualification, compétence et expérience du consultant ou du personnel clé	30
Offre financière	40

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations suivantes pour aboutir à une note globale (NG) :

- i. T = poids donné à la proposition technique, soit 0,80 ;
- ii. F = poids donné à la proposition financière, soit 0,20 ;
- iii. T + F = 1 ;
- iv. $NG = (Nt \times T \%) + (Nf \times F \%)$.

NB : L'offre ayant obtenu le total de points le plus élevé sera retenu.

12. DÉPÔT DES OFFRES

Les deux offres devront être mises dans une enveloppe unique fermée et cachetée ou paraphée avec la mention : « Offre pour le recrutement d'un prestataire pour la conception d'une plateforme numérique de formation dans le cadre du projet Faso Hooronya ».

L'offre de soumission est adressée au Secrétaire exécutif du REN-LAC et doit être déposée sous pli fermé au secrétariat du REN-LAC à Ouagadougou, au plus tard le mardi le 23 juin 2023 à partir de 16h00 au siège du REN-LAC sis à Pissy.



Monsieur Sagado NACANABO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques